

HOMMAGE AUX ANCIENS / Historique des luttes ouvrières à Lesconil

(Discours prononcé par Raymond CARIOU la veille du Premier Mai 1990, au cimetière de Lesconil, devant la stèle des Péris en mer)

1er Mai 1890... 1er Mai 1990.

Cent ans de luttes ouvrières et de solidarité internationale. Cent ans durant lesquels des multitudes d'hommes et de femmes, de toutes générations unies, de par le monde, ont fait de cette date une journée internationale de lutte et de rassemblement pour leur dignité, pour travailler autrement et vivre mieux, pour les libertés et la paix.

En cette veille du 1er Mai, nous voulons rendre hommage aux femmes et aux hommes du port de Lesconil qui, dès le début de ce siècle, ont travaillé et lutté pour combattre la misère en créant leur premier syndicat, en 1904, et leur Société de Secours Mutuel, grâce à des marins comme Corentin PRIMOT, Michel MARECHAL, Corentin DIVANACH, Jacques MARIEL, Pierre COIC et bien d'autres encore.

Après la guerre de 1914/1918, les marins reformeront leur syndicat qui luttera pour améliorer le port, discuter du prix des poissons et crustacés avec mareyeurs et usiniers.

Avec des militants comme Jean PRIMOT, Louis DURAND et tous les jeunes marins, le Syndicat des Marins aidera de toutes ses forces les femmes et jeunes filles des deux usines de conserves en grève en juillet et août 1926.

Dans les années qui précèdent la guerre de 1939/1945, parmi les dirigeants du Syndicat, il y a Louis LARNICOL qui insistera aussi, très fortement sur les travaux du port.

Malheureusement, nous n'avons pas d'archives du Syndicat de ces années d'avant-guerre et nous ne pouvons mettre en lumière les noms de tous ceux qui ont mis leur peine, leur dévouement, leur savoir, au service des hommes et des femmes de notre port, de notre village.

. Avant-guerre, il faut cependant relever les noms de Julien FAOU, Etienne CARIOU et Corentin DIVANACH parmi les militants les plus actifs et les femmes de 1926 Alice COSSEC, Marie DURAND, Louise LE COZ, etc.

Depuis la Libération, combien et combien de camarades du Syndicat dont nous avons à regretter la disparition! Pierre LE MOIGNE, Louis MORZADEC, Sébastien BARGAIN, Louis TREBERN, Gabriel FAOU, Daniel GENTRIC,

Jean-Marie TUAL, Stanis GUIRRIEC, etc.

Mais la lutte continue et le flambeau a été repris par bon nombre de camarades avertis et qui ont fait du port de Lesconil, inaccessible il n'y a encore pas longtemps, un petit port accueillant et plus fonctionnel.

Mais pas suffisamment ...

A l'initiative de l'équipe en place qui a décidé, depuis son Assemblée Générale du 26 septembre 1987, de relancer l'avenir du port de Lesconil, le Syndicat C.G.T. des Marins a adressé une lettre au Président du Conseil Général, le 03 octobre 1987, demandant que des travaux soient réalisés pour la relance du port dans un avenir très proche.

En effet, les infrastructures portuaires n'ont pas suivi l'évolution de la construction des bateaux qui sont très grands, avec une augmentation du tirant d'eau qui passe de 2,20 mètres à 2,80 ou 3 mètres. Les conditions d'accès aux quais par basse mer, plus la présence de deux plateaux rocheux dans le bassin occasionnent déjà des dégâts aux navires. De plus, les manoeuvres dans le port, par vent fort ou marée basse, sont dangereuses, les quais sont insuffisants.

Les propositions du Syndicat C.G.T. des Marins sont donc :

1/ Creuser le port à la cote - 3 mètres.

2/ Extension du quai ouest avec décrochage de 35 mètres, plus un quai de 105 mètres.

3/ Suppression d'une partie de la cale existante dite "cale du canot de sauvetage

Suite à ce courrier, bon nombre de démarches ont été entreprises tant au Conseil Portuaire de Lesconil, auprès de la Municipalité, du Conseiller Général de la circonscription et, tout récemment, auprès du Préfet du Finistère.

Ce représentant du Gouvernement vient de répondre dans une lettre du 03 avril dernier :

" J'ai l'honneur de vous faire connaître que ce dossier est actuellement en cours d'instruction dans mes services.

En effet, M. le Délégué Régional à l'Architecture et à l'Environnement a émis un avis défavorable sur lesdits travaux, et notamment sur la partie du projet prévue en tranche conditionnelle concernant la création d'un terre-plein, pour assurer le prolongement de la voie de ceinture du port, ainsi que sur le choix du site de stockage des produits de déroctage. Conformément à la législation sur les

travaux mixtes, mes services ont communiqué cet avis à M. le Président du Conseil Général qui vient de me faire savoir qu'il était prêt à revoir le projet afin que les travaux puissent être engagés rapidement.

Une réunion de concertation est donc prévue très prochainement. Si le désaccord persistait, le dossier devrait être soumis à décision ministérielle.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé de la suite qui sera réservée à ce dossier. "

Comme vous le voyez, cher(e)s Ami(e)s, cher(e)s camarades, il nous faut rester mobilisés si l'on veut que ce projet, très réaliste, se réalise très rapidement.

Que ce 1er Mai 1990 soit un nouveau tremplin pour redonner de la vigueur à la volonté de ceux qui pensent: " Ceux qui luttent sont ceux qui gagnent " !

A la mémoire de toutes et tous qui ont contribué depuis cent ans .au rayonnement de la C.G.T., qui, ont mis leur temps, leur savoir au service de leurs camarades de travail, à leur mémoire, recueillons-nous quelques instants.

+++++